

Les Actus ENVIRONNEMENT

JUILLET 2026

➡ Optez pour le prélèvement automatique

Fin progressive du chèque : pour simplifier vos démarches, la communauté de communes vous invite dès maintenant à passer au prélèvement automatique.

La solution la plus simple : le formulaire en ligne !

Muni de votre RIB au format numérique (photo ou PDF).

Remplissez votre demande directement en ligne en quelques minutes grâce au formulaire RGPD, disponible sur :

<https://tinyurl.com/prelevement-dechets>



Vous préférez la version papier ?

Rendez-vous à l'accueil de la communauté de communes pour compléter votre mandat de prélèvement papier ou contactez-nous.

N'oubliez pas d'apporter votre RIB.

Horaires d'ouverture :

- Lundi et mercredi : 9h-12h / 14h-17h
- Mardi et vendredi : 9h-12h
- Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h

Bon à savoir

- Le prélèvement est effectué une fois par semestre, à la date d'échéance figurant sur votre facture.
- Vous continuerez à recevoir votre facture chaque semestre.
- Depuis le 1^{er} janvier 2026, votre facture déchets est également disponible sur : www.impots.gouv.fr > rubrique « Mon espace Finances publiques ».

Important

Le prélèvement automatique sera pris en compte pour votre prochaine facture. La présente facture doit encore être réglée via l'un des moyens de paiement indiqués au dos.

➡ Un système de tri mûrement réfléchi

Faut-il conserver les bornes de tri ou passer aux bacs jaunes collectés devant chaque habitation ?



Une étude menée en 2025 par les élus de la Commission Environnement de la communauté de communes a comparé le système actuel de bornes de tri avec une collecte en bacs jaunes devant chaque habitation.

Les résultats ont montré que le passage aux bacs jaunes en porte-à-porte entraînerait :

- Une hausse importante des coûts du service.
- Davantage de camions sur les routes.
- Et une augmentation très limitée de la qualité du tri.

Les élus ont donc choisi de maintenir le système actuel, qui permet de maîtriser les coûts tout en conservant de bonnes performances de tri.

➡ Pas d'augmentation de la facture déchets en 2026

En cette période de renouvellement des marchés publics, les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs du service déchets pour 2026.

→ Éco-activités : Agissez au quotidien !

Infos et inscription sur www.paysderibeauville.fr

 Atelier	Repair Café - Atelier d'auto-réparation Samedi 19-09-2026 - 10 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30 Organisé par l'association Repair Café du Pays des 3 Châteaux - Salle polyvalente - Bennwihr	 Atelier	Manger équilibré autrement : des idées sans viande Samedi 14-11-2026 - 14 h - 17 h Atelier de cuisine durable réalisé par BioTine. Salle des Fêtes - Guémars
 Atelier	Cuisiner de saison sans gaspillage Samedi 03-10-2026 - 14 h - 17 h Atelier de cuisine durable réalisé par BioTine. Salle polyvalente - Aubure	 Atelier	Repair Café - Atelier d'auto-réparation Samedi 21-11-2026 - 10 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30 Organisé par l'association Repair Café du Pays des 3 Châteaux - Salle du Théâtre - Ribeauvillé
 Atelier	Technique de construction en pierre sèche Samedi 10-10-2026 - Horaire et lieu à définir Atelier de sensibilisation et d'initiation. Animé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges	 Atelier	Confection d'un pull de Noël à partir de pièces réutilisées Samedi 05-12-2026 - 14 h - 17 h Atelier animé par « Le Relais Est ». Maison des associations - Saint-Hippolyte
 Atelier	Comment réduire ma facture énergétique ? Mercredi 14-10-2026 - 18 h - 20 h Atelier animé par Alter Alsace Energies. Salle communale - Ostheim	 Atelier	Fêtes : réduire les déchets en cuisinant autrement Samedi 05-12-2026 - 14 h - 17 h Atelier de cuisine durable réalisé par BioTine. Salle des Fêtes - Beblenheim
 Chantier participatif	Entretien de la colline sèche du Grasberg Samedi 07-11-2026 - 8 h 30 - 12 h Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace Grasberg - Bergheim	 Atelier	Confectionner bonnet, snood, mitaines ou écharpe Samedi 12-12-2026 - 14 h - 17 h - Confection à partir de pulls et polaires collectés par « Le Relais Est ». Salle des Fêtes - Rorschwihr

→ La Renouée du Japon : attention, espèce invasive !

La Renouée du Japon, une plante exotique envahissante est présente sur notre territoire. Perte de biodiversité, érosion des bords de cours d'eau, intoxication des plantes locales... la Renouée pose de nombreux problèmes. À manipuler avec précautions afin de limiter au maximum sa propagation !

Les bons gestes à adopter

À faire :

- Toujours procéder à un [arrachage manuel](#).
- Laissez sécher les plants [sur place](#) lorsque cela est possible [afin d'éviter tout transport](#).
- Si un dépôt en déchèterie [est nécessaire](#), transportez-les [dans des sacs fermés](#).

À ne surtout pas faire :

- Ne [jamais](#) débroussailler mécaniquement.
- Ne [jamais](#) déposer la Renouée dans les déchets verts.

En déchèterie, déposez les sacs dans la benne [incinérables](#).

Bon à savoir

Un simple fragment de rhizome (racine) de quelques centimètres peut suffire à reformer un massif l'année suivante.

Pour apprendre à reconnaître cette plante



<https://tinyurl.com/renouees>



→ Ordures ménagères : évolution des collectes en 2027

À compter du 1^{er} janvier 2027, la collecte des bacs gris aura lieu une semaine sur deux afin d'adapter le service à la diminution des ordures ménagères, de réduire les déplacements des camions et de limiter leur impact environnemental.

Retrouvez prochainement plus d'infos sur www.paysderibeauville.fr et dans les supports de communication de votre commune.